

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL/BREVET DES METIERS D'ART			
CORRIGE	SESSION 2017	DUREE : 2 H	COEFFICIENT : 2,5
ÉPREUVE : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE			

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL/BREVET DES METIERS D'ART
Session 2017

CORRECTION DE LA SOUS-ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

CONSIGNES GÉNÉRALES

Le règlement d'examen précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie-enseignement moral et civique vise à évaluer « la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire-géographie et enseignement moral et civique » des candidats. « L'épreuve [...] comporte trois parties, notées respectivement 9, 4 et 7 points ».

Cette répartition est **immuable**.

Une **évaluation globale** de chaque partie permet de prendre en compte tout élément de réponse pertinent par rapport au sujet même s'il n'est pas attendu dans les pistes de correction proposées.

Une bonne réponse doit pouvoir **compenser** des manques constatés par ailleurs.

Dans cette perspective il apparaît important que les correcteurs et correctrices prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction n'est pas un barème dégressif où il s'agirait de soustraire des points par rapport à une production idéale ; c'est un **barème cumulatif** et la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat ou de la candidate est pertinente au regard de la question posée ;
- **l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé** ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie sera sanctionnée par une note très basse ;
- Il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice, de façon à ce que l'on ne puisse pas imaginer qu'un exercice n'a pas été corrigé ou pris en compte dans la note globale.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des « **capacités attendues** », des « **éléments attendus** » et ceux qui contribuent à la « **valorisation** » de la note finale.

Les « éléments de valorisation » sont présentés en fin de partie de manière séparée.

Les « capacités et éléments attendus » sont ceux que l'on doit retrouver dans la copie d'un candidat ou d'une candidate à l'issue d'un cycle de scolarité.

Les « éléments de valorisation » portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat ou d'une candidate pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie.

PREMIÈRE PARTIE (Géographie - Sujets d'étude)

- Le candidat ou la candidate qui répond aux attentes énoncées obtient la note maximale de 9 points.
- La réponse est évaluée globalement en tenant compte du barème distribué par capacités.

Sujet 1 : la France dans l'Union européenne et dans le monde

Repérer dans le temps et dans l'espace

(2 points)

1) Sur votre copie, nommez les quatre territoires français désignés par un numéro en indiquant à chaque fois le numéro correspondant au territoire.

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances

(7 points)

2) « La France est une grande puissance touristique mondiale ». Justifiez cette affirmation par trois arguments.

3) Expliquez pourquoi l'on dit que Paris est une ville mondiale.

4) Donnez deux arguments ou exemples qui montrent que la France est bien reliée à l'espace européen par les réseaux de transports.

Capacités évaluées

- Compléter une carte simple, un croquis simple, un schéma fléché simple relatifs à la situation étudiée.
- Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions.

Éléments attendus

1) Sur la carte (0,5 point par élément) :

1. Nouvelle Calédonie ;
2. Antilles françaises (ou Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Marie-Galante, Saint-Barthélemy) ;
3. Guyane française ;
4. La Réunion.

2) La réponse peut prendre en compte le potentiel touristique de la France et sa mise en valeur, par exemple (trois éléments attendus) : le rang de Paris ou de la France comme l'une des grandes destinations mondiales ; les atouts culturels et historiques (gastronomie, monuments, musées, sites) ; les atouts paysagers (sites naturels remarquables, littoraux, diversité) ; la capacité d'accueil et d'hébergement ; l'accessibilité ; les parcs d'attraction ; l'apport de l'outre-mer ; etc.

3) On attend une réponse qui s'appuie sur une définition mettant en évidence la concentration de fonctions de commandement à l'échelle mondiale ou qui cite trois éléments pertinents, par exemple : le poids démographique, la présence d'institutions mondiales (UNESCO, OCDE) ; la présence de sièges sociaux de FTN ; la concentration d'activités culturelles de haut niveau (musées, monuments, parc d'attraction) ; le rang comme ville de tourisme et de congrès ; l'accessibilité par les réseaux de transports internationaux ; la capitale du luxe et de la mode ; etc.

4) On attend deux éléments tels que : les nombreux axes autoroutiers reliant la France à d'autres pays limitrophes ; la présence de tunnels (sous la Manche, Mont-Blanc, etc.) ; les axes ferroviaires et les LGV (Eurostar, Thalys, etc.) ; les aéroports internationaux (Roissy, Nice, Orly, etc.) ; etc.

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 1706 – FHG HGEC	Page 2 sur 7

Éléments de valorisation

On valorise notamment les copies apportant des éléments de connaissance supplémentaires ou faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement.

OU

Sujet 2 : l'Union européenne et ses territoires

Repérer dans le temps et dans l'espace

(3 points)

1) Complétez la carte fournie en annexe :

- a) Localisez et nommez sur le fond de carte quatre pays membres de l'Union européenne, en dehors de la France.
- b) Complétez les trois éléments vides de la légende avec les propositions suivantes : pays membres de l'espace Schengen, pays membres de l'Union européenne, pays membres de la zone euro.
- c) Localisez et nommez la ville siège de la Commission européenne.

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances

(6 points)

2) Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses et justifiez votre réponse à l'aide d'un exemple précis :

- a) Un pays candidat à l'entrée dans l'Union européenne doit respecter un certain nombre de critères politiques et économiques.
- b) L'espace Schengen favorise les échanges entre les pays membres.
- c) Toutes les institutions européennes ont leur siège à Bruxelles.

3) La question de l'élargissement de l'Union européenne fait régulièrement débat. Présentez au moins un argument des partisans de l'élargissement et au moins un argument de ses adversaires.

4) Choisissez une inégalité de développement présente au sein de l'Union européenne : citez-la puis présentez la politique menée par l'Union européenne pour la réduire.

Capacités évaluées

- Compléter une carte simple, un croquis simple, un schéma fléché simple relatifs à la situation étudiée.
- Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions.

Éléments attendus

1) Sur la carte

- 4 pays membres de l'UE correctement localisés au choix parmi les 28 (en dehors de la France) : la localisation de quatre pays donne 1 point, celle de trois pays donne 0,5 point, celle de deux pays ou moins ne donne aucun point.
- Légende complétée :
 - Pays grisés = pays membres de l'UE (0,5 point) ;
 - Pays grisés avec triangle noir = pays membres de la zone euro (0,5 point) ;
 - Pays entourés par le trait noir = pays membres de l'espace Schengen (0,5 point).
- La ville de Bruxelles localisée dans le bon pays (0,5 point).

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 1706 – FHG HGEC	Page 3 sur 7

2) Affirmations

a) Vrai. On attend une justification de la réponse par les éléments suivants :

- respect des droits de l'Homme ;
- régime politique démocratique ;
- économie viable.

b) Vrai. On attend une justification de la réponse par l'élément suivant : libre circulation des biens, des marchandises et des personnes sans contrôle aux frontières à l'intérieur de l'espace Schengen.

c) Faux. On attend dans la réponse l'un des éléments suivants :

- Cour de justice à Luxembourg ;
- Parlement européen à Strasbourg ;
- BCE à Francfort.

3) On attend au moins un argument favorable et un argument défavorable. On acceptera les réponses qui font référence aux élargissements, passés comme futurs, de l'Union européenne.

Arguments favorables à l'élargissement (<u>exemples</u>)	Arguments défavorables à l'élargissement (<u>exemples</u>)
Soutien à la démocratisation du pays concerné, extension du marché européen, intérêt géostratégique, impossibilité de se prévaloir de frontières arbitraires, etc.	Mise en cause des Droits de l'Homme, accroissement des inégalités et des charges si adhésion d'un pays peu développé, territoire considéré comme non européen, différences culturelles, etc.

4) On attend la présentation d'une inégalité de développement au choix qui s'appuie sur les grands contrastes traversant l'Europe (Europe Nord/Sud ; Europe Ouest/Est et Métropole/Territoires ultramarins). On attend également la mention de l'existence de fonds structurels européens (soit présentés de manière générale, soit à travers un exemple : FEDER, etc.) dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale.

Eléments de valorisation

On valorise notamment les copies apportant des éléments de connaissance supplémentaires ou faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement.

DEUXIÈME PARTIE (Enseignement moral et civique)

- Le candidat ou la candidate qui répond aux attentes énoncées obtient la note maximale de 4 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.
- Pour répondre, le candidat ou la candidate peut, au choix, suivre le découpage du questionnaire ou produire une réponse unique, structurée en fonction des consignes.

Ce sujet s'inscrit dans la question « *Pluralisme des croyances et laïcité* » et porte sur les connaissances du programme : « *La notion de laïcité. Ses différentes significations. Ses dimensions historique, politique, philosophique et juridique. Les textes actuellement en vigueur.* »

Il prend en compte les compétences :

- identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ;
- mobiliser les connaissances exigibles ;
- développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.

Il doit permettre de questionner la notion de laïcité. Conformément au programme, il invite à réfléchir à partir d'une situation concrète à la gestion du fait religieux dans les entreprises privées.

Thème : pluralisme des croyances et laïcité

Questions

- 1) En vous appuyant sur le document ci-dessus, expliquez pourquoi l'on peut dire que le droit cherche un équilibre entre la liberté de croyance et les impératifs d'une entreprise.**
- 2) Vous êtes chef d'entreprise. Quel peut être, pour vous, l'intérêt du guide *La Gestion du fait religieux dans l'entreprise privée* ? Vous appuieriez vos propos sur au moins un exemple précis.**

Éléments attendus

On attend du candidat ou de la candidate qu'il ou elle :

- confronte l'article 9-2 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, qui fixe les impératifs de sécurité et de santé comme limites à la liberté de manifester ses convictions, et le préambule de la Constitution française de 1946, qui interdit au travail toute discrimination fondée sur les croyances ;
- mentionne un intérêt tel que : répondre à des questions très concrètes se posant dans la vie d'une entreprise, garantir la sécurité de ses employé.e.s, disposer d'une référence officielle en cas de litige, etc. Le candidat ou la candidate doit présenter au moins un exemple précis illustrant sa réponse.

Éléments de valorisation

On valorisera les réponses des candidat.e.s faisant preuve de connaissances supplémentaires ou d'une excellente maîtrise des compétences évaluées.

TROISIÈME PARTIE (Histoire – Situations)

- Le candidat ou la candidate qui répond aux attentes ci-dessous énoncées obtient la note maximale de 7 points.
- La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.

Sujet 1 : les 14 points de Wilson

Questions

- 1) Présentez l'auteur de ce discours, le contexte international dans lequel il le prononce et les objectifs qu'il met en avant. (document 1)**
- 2) Quels objectifs du président Wilson le traité de Versailles prend-il en compte ? (documents 1 et 2)**
- 3) Les objectifs du président Wilson et de la Société des Nations ont-ils été atteints durablement ? Justifiez votre réponse.**

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 1706 – FHG HGEC	Page 5 sur 7

Capacités évaluées

- *Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances.*
- *Expliquer le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation étudiée.*

Éléments attendus

Les éléments suivants peuvent être envisagés sans attendre l'exhaustivité. On attend du candidat ou de la candidate qu'il ou elle :

- 1)
 - nomme Wilson et indique sa fonction ;
 - précise le contexte international (la Première Guerre mondiale, l'entrée en guerre des États-Unis, la réflexion sur le règlement du conflit) et les objectifs poursuivis (paix éternelle, sécurité collective assurée par la création d'une organisation internationale, droit à l'auto-détermination) ;
- 2)
 - donne quelques éléments de connaissance sur le Traité de Versailles : traité de paix, fin de la Première Guerre mondiale, sanctions à l'encontre de l'Allemagne (ou tout autre élément pertinent) ;
 - souligne que le pacte instituant la SDN est la réalisation concrète du 14^e point, qu'il fait partie intégrante du traité de Versailles et qu'il reprend ses termes : « indépendance politique », « intégralité territoriale » ;
- 3)
 - élabore une réponse nuancée à la dernière question : création de la SDN mais non ratification du traité de Versailles par le Congrès des États-Unis ; paix menacée en Europe, impuissance de la SDN mais postérité de l'idée d'une association des nations.

Éléments de valorisation

On valorise sur l'ensemble des réponses de la troisième partie les copies de candidat.e.s faisant preuve de connaissances au-delà des attendus, d'une maîtrise des capacités visées et de qualités particulières de raisonnement ou d'expression.

OU

Sujet 2 : le plan Marshall et le début de la guerre froide

Questions

- 1) Présentez ces deux documents (sujet, auteurs, contexte de production).**
- 2) Montrez comment l'URSS juge l'action des États-Unis. (document 1)**
- 3) Quels sont les différents éléments du bilan dressé par Paul Hoffman dans cet extrait ? (document 2)**
- 4) Que nous apprennent ces deux documents sur la guerre froide et les rapports entre les deux grandes puissances ?**

Capacités évaluées

- *Expliquer le contexte.*
- *Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances.*

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 1706 – FHG HGEC	Page 6 sur 7

Éléments attendus

Les éléments suivants peuvent être envisagés sans attendre l'exhaustivité. On attend du candidat ou de la candidate qu'il ou elle :

- 1)
 - nomme le plan Marshall et son objectif d'aide économique à l'Europe ;
 - présente les deux auteurs ;
 - repère dans la source les dates du rapport (septembre 1947) et de l'article (avril 1949, soit un an après sa mise en œuvre) ;
 - évoque la situation de l'Europe (sortie de la Seconde Guerre mondiale, destructions sur le territoire européen, situation économique critique, etc.) ;
- 2)
 - précise la position de l'URSS (refus de la proposition américaine) et présente le jugement négatif qu'elle porte sur l'action des États-Unis ;
 - en donne les raisons (l'aide économique des États-Unis est considérée comme un piège : elle a pour objectif d'asservir l'Europe et elle menace la souveraineté des États du bloc de l'Est) ;
- 3)
 - identifie au moins deux éléments du bilan du plan Marshall évoqués par l'auteur de l'article :
 - désillusion politique, méfiance vis-à-vis de l'URSS ;
 - objectif de développement économique ;
 - objectif de maintien d'institutions libres dans les pays qui ont reçu l'aide américaine et volonté de freiner la progression du communisme.
 - expose les mécanismes de la guerre froide mis en évidence par les documents :
 - méfiance réciproque qui s'installe entre les États-Unis et l'URSS (accusation réciproque de recherche d'hégémonie) ;
 - position des pays d'Europe vis-à-vis de la proposition américaine et alliances économiques et militaires qui se mettent en place ;
 - mise en place des deux blocs Est-Ouest.

Éléments de valorisation

On valorise sur l'ensemble des réponses de la troisième partie les copies de candidat.e.s faisant preuve de connaissances au-delà des attendus, d'une maîtrise des capacités visées et de qualités particulières de raisonnement ou d'expression.